

Relations industrielles Industrial Relations



Livres reçus

Volume 8, numéro 2, mars 1953

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022969ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022969ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1953). Livres reçus. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 8(2), 270–270.
<https://doi.org/10.7202/1022969ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1953

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

The Role of Law and Lawyers in Industrial Relations, par MAXWELL COHEN, publié dans *La Revue du Barreau de la Province de Québec*, tome II, No 10, Montréal, décembre 1951, pages 477 à 492, Montréal.

Cet article est un exposé simple mais assez complet du rôle que peut et même doit jouer l'avocat — ou tout autre professionnel en autant que l'apport de ses connaissances est requise — dans la solution des problèmes de relations industrielles.

L'auteur émet d'abord des principes généraux et tente de définir la nature de l'intervention de l'avocat dans les problèmes particuliers du monde du travail.

Il fait ensuite une revue de l'arrière plan historique de nos lois du travail, et enfin il tente de définir la position actuelle de notre droit industriel et ouvrier.

La lecture de cet article comporte un intérêt non seulement pour l'avocat mais pour tous ceux qui, directement ou indirectement, doivent travailler à la solution des difficiles problèmes posés par les relations patronales-ouvrières dans notre monde moderne.

En plus d'aider ceux qui s'intéressent aux questions de relations industrielles à mieux comprendre le rôle des avocats en ce domaine et la nature des services professionnels qu'on peut exiger d'eux. Cet article nous fait voir également le rôle irremplaçable que l'avocat peut jouer dans l'établissement d'un ordre social désirable.

J.-H. G.

LIVRES REÇUS

GALENSON, WALTER, *Comparative Labor Movements*, 640 pp., 1952, Prentice-Hall Inc., 70 Fifth Avenue, New York 11, N.Y.

HOSLETT, S.D., *Human Factors in Management*, 327 pp., Harper & Bros. New York, 1951.

MILLER, D.C., *Industrial Sociology*, 896 pp., Harper & Bros., New York, 1951.

ORBAN, M., *Le Rôle de l'Église dans les Problèmes sociaux*, Montréal, 1952.

University of Minnesota, Industrial Relations Center, Minneapolis 14, published by Wm. C. Brown Company, Dubuque, Iowa.

Research and Technical Series:

Accounting Methods for Local Unions; Conducting Wage Surveys;

Employee Handbook Printing Practices;

Employee Welfare and Benefit Programs

How to Develop a Weighted Application Blank;

How to Make a Wage Survey

Job Evaluation Practices;

Measurement of Physical Output at the Job Level;

Minnesota Manpower Managers in 1945;

Training Programs for Maximum Manpower Effectiveness;

Use of Factorial Design in Industrial Relations Research.

INDUSTRIAL RELATIONS